

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

2 Avril 1888—N° 31

LES

Travailleurs de la Mort

[SUITE]

Depuis que le comte Alberti habitait avec eux, un changement progressif s'opérait dans la fille de la Bohême.

Carlo n'avait rien pu gagner sur l'esprit et le cœur de Gaspard.

Le vice y avait laissé son cancer, et le mal ne paraissait plus guérissable.

La jeune fille, au contraire, échappait à peine à l'adolescence. Les exemples pervers avaient eu moins de prise sur sa nature fière et presque sauvage qu'il n'en eussent exercé chez une créature moins indépendante.

Sans doute, elle jugeait la vie à un point de vue erroné. Sans prendre part aux vols de ses compagnons elle acceptait sa part de pillage. Depuis son enfance elle vivait au milieu de gens de sa nation exerçant des friponneries de tout genre, et demeurait convaincue que, suivant une tradition racontée par un des anciens de la tribu, les Bohèmes ne faisaient qu'exercer des représailles.

Ils avaient été jadis dépossédés de leur Etat, de leurs trésors par des chrétiens sans foi, et la guerre se perpétuait entre les deux races. Seulement on ne se battait plus en bataille rangée, on s'attaquait dans l'ombre : les Bohèmes avaient pour armes le fer et le feu ; les autres le coupéret, les verges et les barres de fer.

Ce fut Carlo qui, lentement, doucement, avec des précautions infinies, inclina l'âme de Zingarelle vers la vérité.

Cette fille lui avait sauvé la vie, il voulait racheter son âme. Avec quelle soumission elle l'écoutait ! Comme elle aspirait les paroles qui lui montraient l'existence telle que la font la société, la morale et la religion.

La sauvage enfant se rebellait bien quelquefois ; tantôt elle ne pouvait comprendre la vie retirée de la mère de famille se dévouant à son mari et à ses enfants ; tantôt elle secouait la tête quand Carlo lui parlait du Christ Rédempteur. Elle quittait parfois brusquement le maître, vers lequel elle ne tardait pas à revenir, implorant de se montrer plus docile. Gaspard s'accoutuma difficilement à l'idée que son prisonnier prenait sur Zingarelle un empire croissant. Il tenta de lutter, mais alors la fille de la Catarina montra une résolution froide qui le dompta à son tour.

— Pourquoi ne me plierais je point aux mœurs de la civilisation, lui demanda-t-elle un jour. L'étranger me parle de choses que jamais la pauvre Catarina ne put m'apprendre. Je me souviens toujours de la rapide vision de l'église catholique de Vienne ; en écoutant le comte Alberti, je crois revoir cette chapelle et retrouver le visage recueilli de celle qui descendit les marches du temple pour venir à mon aide. Je vis avec vous dans des terriers comme une bête fauve ; les paroles du mari de Mme Agnès me rafraichissent comme l'ombre et le murmure du bois.

A partir du jour où Carlo lui eut fait comprendre l'abjection d'une existence de tromperie et de rapines, la Zingarelle refusa les parts de prise que ses camarades lui réservaient. Elle qui jadis se parait avec tant de joie de ses bijoux les laissa dormir dans le fond du coffret. Quand elle ne causait point avec Carlo ou qu'elle ne s'occupait point des repas des compagnons de Gaspard, elle jouait de la cithare ou composait des mélodies d'un caractère bizarre et charmant.

Elle ne parlait jamais d'avenir ; et, si elle ne manifestait point la volonté de quitter la troupe, elle ne semblait pas non plus vouloir resserrer les nœuds qui l'unissaient à cette bande d'enfants perdus.

On eût dit qu'elle s'abandonnait à un flot qu'il n'était pas en son pouvoir d'endiguer, et que les événements seuls lui inspireraient quelle conduite elle devait tenir plus tard.

Peut-être se disait-elle que tant qu'il lui serait possible de protéger Carlo par sa présence, elle rosterait avec les brigands, mais que du jour où le comte serait libre, elle courrait à Vienne, et, se jetant aux genoux d'Agnès de Haag, elle la supplierait de sauver son âme de la damnation

comme elle avait sauvé son corps.

Mais les semaines succédaient aux semaines, et neuf mois entiers s'étaient écoulés depuis que le comte avait été pris dans la ferme de Karl. Lui aussi attendait. Au moment où l'espionnage de Toëfer livrait la bande des brigands à la troupe des pandours, les hommes de Gaspard buvaient l'eau de vie à pleines coupes et racontaient leurs exploits avec un sauvage éloquence.

Zingarelle dont les doigts couraient sur la cithare, regardait dans le vague, essayant d'oublier la scène qui se passait sous ses yeux pour retrouver dans les lointains du passé, des souvenirs moins impurs. Carlo, les bras croisés sur sa poitrine, était assis près d'elle.

A deux pas de là, Gaspard prenait des notes et traçait l'itinéraire que devait suivre sa troupe le lendemain.

Vraiment on ne pouvait rien voir de plus étrange que le spectacle qui s'offrait en ce moment aux regards des pandours.

Les torches de cire fixées dans les parois formaient une féérique illumination. Les stalactites, dont la transparence se colorait parfois d'un rose pâle, brillaient de tous les tons du prisme. On eût dit une salle de pierreries éclairées par des feux magiques.

Au centre de cette pièce, que les grottes de Han et celles de de Fingal ne sauraient égaler, les costumes pittoresques des bandits tranchaient avec un vigoureux surprenant, et formaient un groupe de démons dans le décor d'un palais de fée.

Les couleurs rouges et jaunes, les ors bruns, l'éclat des armes soigneusement entretenues et rangées contre les colonnades naturelles, contribuaient à l'étrangeté du tableau.

Les rires, les blasphèmes s'échappaient de toutes les bouches.

Après avoir raconté leurs cruautés et leurs turpitudes, les bandits parlaient de leurs prouesses à venir. Gabor se tenait en arrière. Le farouche lieutenant devait une partie de son empire sur les hommes de Gaspard à son dédain de la mort, à ses raffinements de cruauté sur les vaincus. On racontait de lui des faits inouis, monstrueux. Ses camarades venaient d'énumérer ce qu'ils réserveraient dans l'avenir à leurs victimes. Gabor ne voulut point rester en arrière.

(A suivre)

IMPORTANTE DECOUVERTE DE MANUSCRITS SUR L'HISTOIRE DU CANADA

Nous sommes en mesure de donner des détails précis sur les manuscrits très importants et tout-à-fait ignorés que M. l'abbé Casgrain a trouvés récemment en France, et dont les journaux ont déjà dit quelques mots. Nous garantissons l'authenticité de ces renseignements ; car nous les avons tirés des notes mêmes de M. l'abbé Casgrain, dont celui-ci a bien voulu nous permettre de prendre des extraits.

Ces manuscrits ont appartenu au général de Lévis et ont toujours été conservés dans sa famille. Ils sont aujourd'hui la propriété de M. le comte de Nicolay, arrière-petit-fils du général de Lévis. Et voici par quelle filiation.

Le chevalier de Lévis devenu Marquis de Lévis, puis Maréchal de France et Duc de Lévis, (le vainqueur de Sainte-Foye.)

2o Son fils le Duc de Lévis, Pair de France, membre de l'Académie Française, chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Berry, décédé en 1830.

3o Le précédent a eu un fils, le Duc de Lévis, décédé en 1863, et une fille mariée au Marquis de Nicolay, Pair de France.

De ce mariage sont issus plusieurs enfants parmi lesquels le Comte Raimond de Nicolay, légataire universel de son oncle, le troisième Duc de Lévis, et à ce titre possesseur des Mémoires du Maréchal.

Ces manuscrits ont été relégués pendant plus d'un siècle au fond d'une bibliothèque de province, au château de Noisiel, et ont ainsi échappé jusqu'à présent à toutes les investigations. C'est le présent comte de Nicolay, qui les a tirés de la poussière et gardés précieusement dans ses archives. " Vous êtes la seule personne, écrivait le 15 du présent mois, M. le comte de Nicolay à M. l'abbé Casgrain, vous êtes la seule personne à qui j'aie communiqué les nombreux et très précieux documents

inédits qui me viennent de mon aïeul le Maréchal de Lévis." En voici, en quelques mots, l'historique.

Le général de Lévis, pendant son séjour au Canada, avait tenu un journal de ses campagnes, et entre-tenu une correspondance active, dont il avait l'habitude de garder une copie. Il devint de plus, après la mort de Montcalm, le dépositaire de tous les papiers du général, que celui-ci, au moment de mourir, avait donné ordre de lui remettre.

De retour en France, le général de Lévis occupa ses loisirs à mettre en ordre toute cette masse de documents. Il fit même transcrire avec grand soin son journal et sa correspondance, rangea par dates les lettres des principaux personnages avec qui il avait été en relation pendant son séjour au Canada et fit relier le tout avec un soin et même un luxe qui indiquent l'importance qu'il y attachait. C'est cette précieuse collection qui vient d'être signalée et dont la copie authentique sera prochainement expédiée au Canada. Elle ne forme pas moins de onze volumes, dont cinq in folio et six in 4 to. En voici le détail.

VOLUME Ier. Journal des Campagnes du général de Lévis intitulé : Canada, Cartes et Relations, jusqu'à 1766. In folio, de 285 pages. Au commencement du volume sont placées neuf cartes ou plans des différentes batailles ou attaques livrées de 1755 à 1760. 1o Carte manuscrite de la bataille de la Monongahéla. 2o Carte imprimée ; plan de la bataille livrée près du lac George où fut défait le baron de Dieskau. 3o Plan des forts de Chouagen avec le débarquement, le camp et les attaques de l'armée commandée par M. le Marquis de Montcalm ; aquarelle superbe de 3 pieds et demi de longueur sur 2 1/2 de largeur. 4o Plan du fort William Henry ou fort George construit par les Anglois en 1756, assiégé et pris en 1757 par l'armée française commandée par M. le Marquis de Montcalm ; aquarelle de deux pieds de longueur sur deux de largeur. 5o Plan des retranchements sur les hauteurs en avant du fort Carillon attaqués par les Anglois, le 8 juillet 1758, défendus par l'armée française commandée par M. le Marquis de Montcalm ; aquarelle de 3 1/2 pieds de longueur sur deux de largeur. 6o Attaque du fort Niagara pris par les Anglois du 25 juillet 1759 ; aquarelle, grandeur de deux feuilles de l'in folio. 7o Plan du combat du 31 juillet 1759. [Bataille de Montmorency]. Bataille de Québec le 13 7bre 1759, imprimé. 8o Plan ; prise du fort Lévis par les Anglois ; aquarelle de deux pieds sur deux. 9o Plan de Québec et de la bataille qui s'est livrée dans les environs, le 28 avril 1760, entre les François commandés par le Marquis de Lévis et les Anglois sous les ordres du brigadier-général Murray ; aquarelle, de quatre pieds sur deux.

Les pages les plus curieuses de ce manuscrit sont, sans contredit, celles où le général de Lévis raconte, en se nommant à la troisième personne, tous les détails de la bataille de Ste-Foye, où il commandait lui-même. C'est un récit de première main, s'il en fut jamais, et qui va mettre à néant plus d'une assertion accréditée. En voici la fin. Mais disons d'abord que le Chevalier de Lévis croyait que les ennemis étaient décidés à s'en tenir à la défense de Québec. " Il comptoit de faire avancer l'armée et de lui faire donner les vivres qui étoient dus ce jour-là ; il envoya pour cela ordre de les faire arriver à l'anse au Foulon, et monta à cheval le matin du 28 pour aller reconnaître avec son état major les positions qu'il feroit occuper à son armée."

C'est alors que Lévis s'aperçut que les ennemis s'avançaient en masse pour l'attaquer. Il se hâta d'appuyer sa gauche sur la maison connue depuis sous le nom de moulin de Damont, et qui devint le théâtre d'une lutte restée célèbre. Bourlamaque y fut blessé d'un coup de canon, et eut un cheval tué sous lui. Lévis s'y porta de sa personne et ordonna d'y tenir à tout prix.

" Il passa ensuite de la gauche à la droite entre les deux armées, ordonna en passant à nos brigades de charger et fit marcher les cinq compagnies de grenadiers de la droite aux redoutes qui étoient sur les buttes dont les ennemis s'étoient emparés.

" M. le Chevalier de Lévis comptoit charger les ennemis en flanc avec la brigade de la Reyne et celle de Royal Roussillon qui débordoient les dites hauteurs, mais par un ordre mal rendu par un officier de brigade de la Reyne, au lieu de se retirer à

l'entrée du bois se porta derrière la gauche ; il prit sur le champ le parti d'exécuter son mouvement avec la brigade de Royal-Roussillon à qui après avoir dépassé le flanc gauche des ennemis il fit faire un quart de conversion à gauche et chargea les ennemis si vigoureusement qu'ils furent mis en désordre et suivis de toute la ligne. Si la brigade de la Reyne eût été à son poste, on auroit enveloppé les ennemis par leur gauche et vraisemblablement on leur auroit coupé la retraite sur la place, ce qui auroit été décisif, mais ils se retirèrent avec tant de précipitation qu'ils étoient si près de la place qu'on ne pût les rejoindre, nos troupes étant excédées de fatigue, mais ils abandonnèrent toute leur artillerie, munitions, outils, morts et blessés. Leur armée étoit d'environ 4,000 hommes et la nôtre d'environ 5,090, dont 2,400 miliciens, mais il y eut plus de 1400 hommes du dit nombre comme la brigade de la Reyne et la Cavalerie, qui n'ont point eu part à l'action ; nous avions été obligés de laisser des détachements derrière, et nos sauvages s'étoient retirés ne combattirent point.

(A suivre)

Propos Divers

(SUITE)

On n'a peut-être pas oublié un M. Muraire d'Alavène, actuellement retiré à Londres pour des raisons assez mal définies, et dont il a été fort question dans ces derniers temps, à propos d'un des multiples épisodes de l'affaire Wilson. Ce personnage, qui semble être en assez mauvais termes avec le ministère actuel, a rempli sous d'autres ministères des fonctions de l'ordre le plus délicat. C'est lui qui, sous le titre de "chef de la police politique", avait la mission de recruter des "indicateurs", euphémisme administratif qui sert à désigner les fonctionnaires anonymes que le vulgaire appelle simplement des mouchards.

La place était bonne, 24,000 francs par an, sans compter les parties casuelles ; j'ai lieu de penser que M. d'Alavène ne la dut quitter qu'à son corps défendant. Encore un point obscur de cette obscure histoire. Ce qui est certain, c'est qu'en quittant Paris pour Londres, il emportait une formidable quantité de petits papiers soigneusement collectionnés, classés et catalogués.

Si nous en doutions, l'expédition organisée par M. Levaillant, directeur de la sûreté générale, pour dépouiller M. d'Alavène de sa collection d'autographes le prouverait surabondamment. M. Levaillant, qui doit sa haute fortune à un chiffon de lettre ramassé jadis dans un wagon de Ire classe, partage nécessairement sur les petits papiers l'avis de Laubardemont, et l'on peut croire que d'Alavène avait dans ses dossiers de quoi faire perdre plus d'un sénateur, plus d'un député, voire plus d'un ministre.

La descente de M. Levaillant en Angleterre ne réussit pourtant pas aussi complètement qu'il l'aurait fallu pour rassurer tout ce monde. M. d'Alavène, en homme expérimenté, n'avait pas mis tous ses œufs dans le même panier ; il en sauva ainsi quelques douzaines, et pour s'assurer contre le retour d'un pareil accident, il se hâta d'en faire une omelette.

Cette omelette a été funeste à M. Henry Bauer.

Vainement il a essayé de prendre les choses de très haut ; vainement il s'est posé en victime des jalousies suscitées par ses succès et des rancunes soulevées par ses injustices. Vainement l'esprit de confraternité, si puissant à Paris, a fermé à son accusateur d'outre-Manche la porte de tous les journaux. Il a suffi qu'un seul, le "Cri du Peuple", publiât l'acte d'accusation avec les pièces authentiques pour ne pas laisser de doute sur l'issue du débat.

Y a-t-il eu d'ailleurs à proprement parler un débat ? Ce débat, dans tous les cas, n'a pas été contradictoire, ni par conséquent complet, et les juges ne pouvaient manquer d'atténuer dans la forme, la sentence qu'ils ne pouvaient au fond se dispenser de rendre. M. Bauer a été acquitté, on sait dans quels termes, et que ces termes, encore que fort adoucis, équivalent à une condamnation.

L'événement en soi n'a qu'une importance médiocre, et si l'accident survenu à M. Bauer ne nous afflige guère, nous n'y chercherons pas non plus matière à triompher. Ce qui nous plait dans l'affaire, c'est le jour dont elle éclaire la question ténébreuse des fonds secrets.

L'événement en soi n'a qu'une importance médiocre, et si l'accident survenu à M. Bauer ne nous afflige guère, nous n'y chercherons pas non plus matière à triompher. Ce qui nous plait dans l'affaire, c'est le jour dont elle éclaire la question ténébreuse des fonds secrets.

L'autre jour, dans la discussion relative à ce chapitre de son budget, le ministre de l'intérieur déclarait avec l'accent d'une émotion patriotique admirablement jouée, que les fonds secrets ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; qu'ils ne servent nullement à subventionner les journaux riches de dévouement mais pauvres de lecteurs, que jamais on n'en a usé pour rétribuer le zèle des agents provocateurs, ni pour assurer par quelques libéralités opportunes le succès d'un candidat ministériel. Les fonds secrets sont surtout indispensables pour déjouer l'espionnage étranger qui nous étreint de toutes parts, et s'ils venaient à lui manquer M. Sarrien déclarait ne plus pouvoir répondre du salut de la patrie.

Et sur cette péroraison irrésistible, les fonds secrets furent votés.

Or nous savons maintenant par M. d'Alavène qui l'affirme et par M. Bauer qui ne le nie pas, que M. Constant avait 200,000 francs à dépenser pour la création d'un organe opportuniste.

Nous savons enfin comment on s'y prend pour assurer le succès d'une candidature opportuniste en face d'une candidature radicale devenue menaçante. On emploie tout simplement un procédé usité dans les courses de chevaux, et qui consiste à faire "faire le jeu" par une seconde candidature radicale, qui au moment voulu s'efface et laisse arriver l'opportuniste au poteau.

Il va sans dire que, pas plus au scrutin que sur le turf, cette honnête opération se fait sans argent. Il en faut, et beaucoup même, pour payer les bulletins et ceux qui les distribuent, les affiches et ceux qui les colloquent, quelquefois les journaux et ceux qui les écrivent : Il en faut aussi pour payer le candidat. Et d'où sort cet argent ? Parbleu ! il sort de la caisse des fonds secrets.

C'est ainsi que les fonds secrets contribuent à sauver la patrie.

Il ne m'est guère mieux démontré que les subventions théâtrales contribuent à sauver l'art dramatique. La Chambre, cependant a voté sans l'ombre d'une hésitation les 1,500,000 francs requis annuellement pour cet objet, en dépit d'un amendement vaillamment soutenu par un député républicain qui répond au nom de Consset.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Cousset, et avant de lire à "l'Officiel" son discours sur les beaux-arts j'ignorais jusqu'à son existence. On ne m'accusera donc pas de bienveillance préconçue si je déclare que M. Cousset a montré dans la séance du 8 mars autant de bon sens que de courage. Il faut en effet du courage pour parler, ne fût-ce qu'une demi-heure, devant un auditoire dont le siège est fait d'avance et qui aux meilleures raisons du monde ne répond que par des murmures et des ricanements.

M. Cousset toutefois ne s'est pas trop laissé défermer. Il a dit ce qu'il voulait dire, et ce qui méritait d'être entendu. Sachant à quelle sorte de public il parlait, il s'est gardé de traiter les grands côtés de la question. Il n'a pas montré une fois de plus ce qu'a de scandaleux cette dépense d'un million et demi en faveur de quatre établissements de plaisirs inabondants au plus grand nombre, et dont la splendeur entretenue par l'Etat est une insulte permanente et comme une provocation adressée à la misère publique. Sur ce terrain il se sentait perdu d'avance, et il n'ignorait pas les jouissances que l'écoutaient ne voudraient pas se priver de ténors et surtout de danseuses.

(A suivre)

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN construit sur la RIVIERE BATHISCAN, à l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Geneviève de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux à EDOUARD MATHON, Québec, 8 février 1888. 740

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 1.30 a. p. m.

Train Express direct à 10.03 h. p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

9.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant à 11.50 hrs. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.20 p. m. pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Riv.-du-Loup et Ste-Flavie à 11.15 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 5.55 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 10 cents pour chaque passage.

TRAVERSE DE QUEBEC A LÉVIS.

Table with columns for QUEBEC and LÉVIS, listing departure times for various services like Malle pour Halifax, Train mixte de la Riv. du Loup, etc.

Pour le Québec Central

Table with columns for QUEBEC and LÉVIS, listing departure times for Express pour Sherbrooke, Train mixte de St-Joseph, etc.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

Table with columns for QUEBEC and STATION DE LÉVIS, listing departure times for Train Eclair pour l'Ouest, Express de l'Ouest, etc.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix : 5 cents.

Lignes d'Omnibus

CAP-ROUGE

Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergerville et le couvent de Sillery à 11 45 a. m.

Départ de l'Eglise de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery et Cap-Rouge à 4 15 p. m.

DEMENAGEMENT

LES SOUSSIGNÉS ont transféré leur établissement des numéros 98 et 100, RUE ST-PAUL, aux bâtisses de la MANUFACTURE DE CAOUTCHOUC, 124, RUE ST-PAUL, coin de la RUE ST-THOMAS. J. & W. REID. Québec, 15 mars 1888.

SOMMAIRE

FEUILLETON.—Les travailleurs de la nuit
Importante découverte
Propos divers
Mauvaise foi
Rectification
Pâques
Petite gazette
Echos d'Ottawa
Dépêches
Echos

ANNONCES NOUVELLES

Grande exposition de modes—Mme. J. Labrecque
Vente par encan—A. J. Maxham
Soumission—A. Gobell
Printemps—Behan Brothers
Bazar du Patronage
Eau Minérale de St-Léon—MM. Gingras, Langlois et Cie
Déménagement—J. & W. Reid

CANADA

QUEBEC, 2 AVRIL 1888.

MAUVAISE FOI

Nous lisons dans l'Electeur :
On se rappelle avec quel acharnement la presse bleue a affiché pendant des semaines et des semaines le nom de M. Purcell, député libéral de Glengarry aux Communes, à la suite du singulier jugement prononcé par le juge Rose.
Eh bien, ce prétendu scandale électoral contre lequel nos adversaires ont tant fulminé vient de se dénouer à leur confusion. La Cour Suprême vient d'invalidier entièrement le jugement de première instance. Non seulement M. Purcell n'est pas déqualifié, mais il conserve son mandat intact.
Oh ! la bonne foi de l'Electeur !
M. Purcell a vu son élection annulée par le tribunal de première instance. On avait prouvé contre lui et son parti des fraudes et des actes de corruption inouïs. Son élection avait coûté \$30,000. Lui-même avait été trouvé coupable et déqualifié.
Mais il y avait la question des six mois, qui avait été réservée pour appel à la Cour Suprême. Et la Cour Suprême vient de décider que la pétition était en dehors des délais statutaires. Et c'est grâce à cette objection que M. Purcell échappe à la perte de ses droits politiques.
C'est là ce qui fait pousser des cris de joie à l'Electeur, et lui inspire ses railleries à l'adresse de la presse conservatrice.
La mauvaise foi de l'organe libéral s'affirme tous les jours.

UNE RECTIFICATION.

La Revue du Monde Catholique, livraison de Mars, publie la note suivante au sujet de certaines réclamations qu'ont soulevées, en haut lieu, les articles de M. de Cotton :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.
Québec, 21 janvier 1888.
M. Victor Palmé, Editeur de la Revue du Monde Catholique.
Monsieur,
Je ne puis m'empêcher d'attirer votre attention sur un article publié dans votre Revue du 1er novembre 1887. A travers le Dominion et la Californie.
A la page 368, il est dit que "la province de Québec s'est retirée de l'œuvre de la Propagation de la Foi, donnant pour raison que le Canada avait assez de besoins pour lui consacrer toutes ses ressources. L'excuse était mauvaise et n'avait pas même le mérite d'être sincère ; le résultat a été la perte de l'œuvre qui n'existe plus que pour mémoire."
Je ne sais où l'auteur a puisé ses informations ; bien loin de n'exister qu'à titre de soutien, la Propagation de la Foi dans le diocèse de Québec est très prospère, et je ne crois pas que, proportion gardée de la population, il y ait beaucoup de diocèses de France où les recettes soient plus considérables. En 1887, cette œuvre a reçu dans le diocèse de Québec seulement, la somme de 7,700 piastres, environ 40,000 francs. C'est un joli souvenir !
"J'ai l'honneur, etc.
"Le Trésorier de la
"Propagation de la Foi,
"à Québec."

Les Canadiens ne peuvent douter de la sympathie des catholiques français, et, en particulier, de la Revue du Monde Catholique qui, depuis plus de vingt-cinq ans, travaille à resserrer les liens doublement fraternels qui unissent le Canada à la France. C'est donc par inadvertance et sous la seule responsabilité des auteurs, si dans leur rédaction, il échappe des phrases susceptibles d'être mal interprétées par nos frères les Canadiens. Nous regrettons les inexactitudes signalées, et nous espérons que notre vigilance à l'avenir ne sera pas prise en défaut.

N. DE LA D.

UNE ŒUVRE HISTORIQUE

"THE FALL OF NEW-FRANCE"
M. Gerald E. Hart, président de la société des Etudes Historiques, de Montréal, vient de publier un ouvrage de luxe intitulé : The fall of New-France, la chute de la Nouvelle-France.
C'est un précieux volume, quand ce ne serait que par les magnifiques et coûteuses illustrations qu'il renferme. On y trouve en effet d'excellents portraits de Montcalm, Lévis, Bougainville, Wolfe, Saunders, Townshend, Monckton, Boscaven, Murray, Amherst etc., ainsi que des vues de Québec, de la bataille de Montmorency etc. Ces illustrations sont dues au procédé de l'artotypie.
Cet ouvrage est un des plus beaux, au point de vue de l'impression et des gravures rares, qui aient été publiés sur notre histoire canadienne.
Nous aurons probablement occasion d'en faire prochainement une étude plus détaillée quant au fond et à la forme.

PAQUES.

La fête de Pâques, la plus grande fête des chrétiens, a été célébrée hier avec un éclat considérable. De bonne heure le matin des centaines de fidèles se dirigeaient vers leurs églises respectives pour remplir leur devoir pascal. Les exercices religieux ont été suivis partout avec un zèle admirable. Nos églises étaient splendidement décorées. Musiciens et chanteurs ont exécutés les programmes qu'ils s'étaient tracés avec un succès remarquable.
A la basilique, Son Eminence le cardinal Taschereau a officié.
Mgr Hamel agissait comme archiprêtre, et les fonctions de diacre et sous-diacre d'honneur étaient remplies par M. l'abbé Paradis, et M. l'abbé Vaillancourt.
Mgr P. Paquet a fait un magnifique sermon sur la Résurrection, la résurrection du corps dont l'âme reviendra prendre possession pour lui faire partager son bonheur dans le ciel ou ses souffrances dans l'éternité malheureuse.
La partie musicale a été magnifique, un orchestre d'amateurs a donné en premier et avec beaucoup d'effet la messe brève dite de Gounod.
Le quatuor vocal (avec M. l'abbé Laflamme) a donné le Christus Vincit de Vervoitte. Ce morceau encore était chanté pour la première fois à la Basilique. L'Hymne de Pâques a été rendu par M. H. A. Bédard.
Le quatuor donna aussi le O salutaris de Arnould.

A l'église St Patrice, la grand-messe a été célébrée par le Père Hayden avec les Pères Cronin et Miller comme diacre et sous diacre.
Le Père Rossback a fait le sermon.
Le chœur a chanté la 12e messe de Mozart, sous la direction de M. C. Delisle, M. Ernest Gagnon touchant l'orgue.
A l'offertoire, le Regina Cœli de Labat a été chanté par par les élèves de l'école St Patrice, dirigés par le frère Oswald.
A St Roch la solennité de Pâques a été célébrée avec la plus grande pompe.
Le chœur de l'orgue sous la direction de M. Jos. Turcotte, et assisté d'un splendide orchestre composé d'excellents artistes et amateurs de Québec, a rendu avec un succès éclatant, la messe solennelle dite de l'Assomption, de Fauconnier.
M. P. Roy, organiste de St Roch, tenait l'orgue.
La messe a été dite par l'abbé Marchand assisté des abbés Michaud et Guimond comme diacre et sous diacre.
Le sermon a été prononcé par l'abbé Louis Paquet, et a été un modèle du genre.
La partie musicale a été habilement rendue par madame Dr Samson, Mlle Giguère, MM. Jos. Lamontagne, P. Michaud, Alfred Leclerc, A. Joly, J. Chouinard.
Dans l'après-midi il y eu un salut solennelle où la partie musicale ne l'a cédé en rien à celle de la grande messe.

Les soli ont été interprétés par Miles Poirier, Bernard, Giguère et Routhier, MM. Joly et Lamontagne.
A St Jean Baptiste, la messe a été célébrée par M. Dugal, curé de Mada-

waska, avec MM. Quézel et Godin comme diacre et sous-diacre, et M. Rouleau assistant principal de l'École Normale, a fait le sermon.
Voici le programme musical :
1o Vidi aquam de Haydn.—Chœur par l'Union Musicale.
2o Messe de Pâques de Fauconnier. Les chœurs ont été donnés par l'Union Musicale et les soli par Mlle M. Moisan et MM. Th. Normandin, Nap. Drolet, Fortunat Gauvreau, H. Lafleur.

GRADUEL

3o Hœc dies, Lambillotte, chœur, Union Musicale. Solis par Mlle Moisan, Mme Clod. Delisle et MM. Elzéar St. Laurent et Nap. Drolet.

OFFERTOIRE

4o Chant de Pâques, Musique de P. Rougnon, chanté par M. Fortunat Gauvreau.

L'office de l'archiconfrérie, auquel M. le curé Plamondon a fait le sermon, a été grandiose. Nous avons rarement vu le maître-autel de l'église St-Jean-Baptiste orné avec autant de goût et aussi brillamment illuminé.
On a chanté pour la première fois un grand Regina de feu Antoine Desane, d'un effet magnifique.
L'Union Musicale a aussi chanté le Tantum ergo de Schubert.
Les chœurs étaient sous la direction de M. Ephrem Dugal, et M. Geo. Hébert présidait à l'orgue.

A St-Sauveur la cérémonie a été solennelle.
La messe a été dite par l'abbé Montreuil assisté des Révds P. Jodoin et Pelletier comme diacre et sous diacre.
Le sermon a été prononcé par le Révd P. Royer.
Le chœur de l'orgue a chanté la messe de Millard sous la direction de M. J. B. Lapointe, organiste.
La partie musicale a été très bien exécutée par des amateurs distingués, entre autres Mlles Belleau et Bigaonette, MM. A. Lapointe et G. Bélanger.

Les vêpres ont été chantées par le Rév. Père Jodoin.
La partie musicale a été très bien rendue à St Sauveur et nous en félicitons l'organisateur.

A cinq heures, il y a eu salut solennel à la Congrégation de la Haute Ville, célébré par le Père Désy assisté des Pères Caron et Rottot. Le Père Caron a fait le sermon.
L'Union Musicale a chanté le cantique Gloire à Jésus de Bousquet, Mlle Jobin faisant le solo.
Hœc dies de Lambillotte, solis par Mlle Moisan, Mme C. Delisle et M. Elz. St Laurent.
Regina Cœli de C. Delisle, dédié par l'auteur au président de l'Union Musicale M. Ep. Dugal, et chanté pour la première fois.

Tantum ergo de Heintz.
MM. C. Delisle et Ep. Dugal dirigeaient alternativement le chœur, et M. Geo. Hébert accompagnait à l'orgue.

Les cérémonies n'ont pas été moins imposantes à la Congrégation de St Roch, où l'on a fait aussi d'excellente musique et de très beau chant.

NOTRE-DAME DE LEVIS

La fête de Pâques a eu un éclat extraordinaire dans cette église.
Mgr C. Legaré et Mgr Méthot ont officié.
M. l'abbé Delille, vicaire de Notre-Dame, a donné le sermon.
Le chœur de l'orgue, fort remarquable par la puissance et la richesse de plusieurs de ses voix, a chanté la messe de Noël de Fauconnier avec un ensemble magnifique et le plus grand effet.

Le Septuor Haydn et quelques autres artistes composaient l'orchestre, ce qui n'a pas peu contribué à relever l'exécution de la partition. C'est la première fois que l'on chante une messe avec orchestre à Notre Dame de Lévis. Aussi l'événement avait-il attiré une foule énorme dans le temple.

M. Ferland, président du chœur de l'orgue, tenait le bâton de directeur, et s'est acquitté de sa tâche avec honneur.
M. Bernier, organiste de Notre-Dame, et musicien de grand talent, tenait l'orgue. C'est à lui que revient le mérite de l'organisation de cette solennité musicale, et aujourd'hui, devant le succès qu'il a remporté, les

peines qu'il s'est données, doivent assurément lui paraître légères.
A l'Épître, le Septuor Haydn a exécuté un sérénade de Moskowski. C'est l'une des pièces de son vaste répertoire, qu'il exécute avec l'ensemble le plus admirable. A l'offertoire, le chœur a chanté un Regina Cœli de Palma.

Les solistes étaient Mad. Auger, Mad. Larochelle. Mlle Corinne Bourassa, M. Thomas, M. Ferland, et M. E. Bourassa.

Aux vêpres, le chœur a répété le Regina Cœli de Palma, et chanté un Tantum ergo de Millard.

L'orchestre se composait de MM. A. Lavigne et Narcisse Hamel, 1ers violons ; J. Gilbert, A. Vézina et R. Marcoux, 2es violons ; A. Paré et A. Courchènes, violes ; Ls. Dufresne, violoncelle ; E. Dorval, flûte ; N. LeVasseur, contrebasse ; A. Roy et W. Roy, trombones ; E. Roy, cornets à piston.

PETITE GAZETTE

M. Alfred Pinsonnault a été nommé maire de St-Jean d'Iberville.

Sir Adolphe Caron, descendu à Québec samedi matin, on est parti hier l'après-midi pour Ottawa.

C'est demain qu'aura lieu le scrutin dans l'Assomption pour l'élection d'un député aux Communes. Aux dernières élections générales, M. Gauthier, national, fut élu contre M. Rocher conservateur, par 21 voix de majorité.

La cour suprême a rendu jugement dans la cause de l'élection contestée de Glengarry. L'appel de M. Purcell pour rejeter le jugement qui le déqualifiait a été accordé avec dépens. Dans cette cause la cause suprême était présidée par les juges Taschereau, Fournier, Henry Ritchie et Gwynne, ces deux derniers étant dissidents. Le juge Strong était absent.

Le jugement qui a été renversé était celui du juge Rose, de la cour de Cornwall, déclarant l'élection nulle et M. Purcell coupable de corruption personnelle.

La cour suprême a décidé que les procédures n'ayant pas été faites dans les six mois suivant la requête de déqualification, M. Purcell ne pouvait être privé de son mandat. En outre, le jugement comporte que l'instruction d'une requête d'élection doit se faire dans les six mois et que la motion, pour étendre ce délai, doit être faite avant l'expiration des six mois.

DÉPÊCHES

CRISE EN FRANCE

FLOUQUET, PREMIER-MINISTRE
Paris, 31 mars.—Les journaux opportunistes disent que la défaite du ministère donne à Boulanger ce qu'il désire, la coalition des intransigeants.
Le Siècle dit : Nous sommes encore sans gouvernement, sans majorité, sans boussole. La dissolution de la chambre des députés est prochaine.

Le Journal des Débats dit que le véritable vainqueur dans la crise d'hier, qui résulte dans la défaite du cabinet, est le général Boulanger. La crise, dit-il, sera formidable par suite de l'entente survenue entre la droite et l'extrême gauche. M. Floquet ne désire pas le poste de premier ministre, et il est probable que M. Ribot ou M. Devès sera appelé à former un ministère.

Le président Carnot a eu une entrevue avec M. LeRoyer, président du Sénat. Il est probable qu'il va appeler Floquet à former un ministère.

Paris, 31 mars.—A la Chambre des députés, M. Fancouverrie, de la droite, a dit que le pays était dégoûté du spectacle de confusion dont il était témoin. Il déclara que la dissolution était nécessaire. Le Président interrompit l'orateur et déclara que cette question de dissolution n'était pas sur les ordres du jour.

Le président Carnot a fait mander M. Floquet et Pa chargé de former un ministère. Celui-ci a promis d'entreprendre la tâche pourvu qu'il rencontrerait l'appui nécessaire. Le président lui a laissé pleine et entière liberté dans le choix de ses collègues.

Paris, 1 avril.—MM. Floquet, De-Freyinet et Goblet ont conféré ensemble cet après-midi et se sont assemblés de nouveau à une heure avancée de la nuit. Le résultat de leur délibération n'est pas connu.

Paris, 1 avril.—Wilson est parti pour Bruxelles dans le but de fonder un journal cosmopolite.

Le bureau de la Chambre des députés a décidé par un vote de 22 contre 18 que l'élection de M. Flourens comme député était valide.

LA SANTE DE L'EMPEREUR

Berlin, 31 mars.—Les médecins ont enlevé aujourd'hui un autre cartilage du larynx de l'Empereur. Celui-ci a pu donner audience à ses ministres et il a

eu une entrevue avec le prince Bismarck. Le rapport que le Dr Mackenzie devait quitter son patient n'est pas correct. La population de Berlin le voit maintenant d'un bon œil.

MENACES DE GUERRE

Berlin, 31 mars.—Le changement soudain dans la position des partis politiques en France a suscité de nouvelles appréhensions pour l'avenir. Le général Boulanger n'est plus considéré comme l'ombre d'un spectre, mais une force réelle menaçant la paix européenne. On ne croit pas qu'aucun ministère puisse maintenir la paix. Si la dissolution de la Chambre crée un fort parti boulangiste. Ceci équivaudra à un vote en faveur de la guerre, et on n'attendra pas que la France soit prête pour la commencer.

MINISTÈRE RENVERSE
Copenhague, 1er avril.—Le ministère danois a été renversé sur un bill concernant les finances.

Les hommes de nerf et de caractère

Parmi les hommes qui se sont fait un chemin vers la gloire et la fortune, nous pouvons citer comme exemple digne d'imitation, celui déjà célèbre et justement fameux de Thomas Holloway, si connue à travers le monde par ses Pilules et son Onguent. Nous n'avons pas l'intention de parler de ces médicaments, car il ne s'agit pas ici de réclame, mais de faits bien établis, afin de prouver ce que peut faire une grande force d'esprit ; du reste tout homme peut faire ce qu'un autre a fait, pourvu qu'il y mette toute sa capacité et son énergie !

Nous lisons du Grand Napoléon, que son ambition était de conquérir le monde, mais Holloway a fait autrement. Au lieu de verser des océans de sang humain, il a guéri des milliers d'hommes, répandu la joie parmi les pauvres enfants du malheur par ses merveilleux médicaments ; et, bien qu'il ne prétende pas ressusciter les morts, il a fait marcher les boiteux ; il n'a pas donné l'ouïe aux aveugles, mais il a reconforté les moribonds ; et dans les quatre coins du globe ses préparations ont fait leur chemin, non pas par l'épée, ni par des légions, mais au moyen de vaisseaux qui ont transporté au milieu du silence là où il y avait des souffrances à guérir.

Holloway annonce dans toutes les langues parlées, et partout où l'on va, France, Belgique, Hollande, Prusse, Danemark, Russie, Grèce, Espagne, Portugal, Suisse, l'on parle des Pilules et de l'Onguent d'Holloway. C'est étonnant qu'un seul homme, un seul esprit, une seule tête ait pu concevoir un tel plan ; et s'il l'a fait, c'est que ses Pilules et son Onguent contiennent des propriétés curatives merveilleuses.—Poet Close's Historical Notices.

Un détachement de trente gardes attendait l'arrivée des prisonniers qui franchirent les murs à 6,20 p. m. précises. Une porte en fer, puis une autre porte en fer, puis une troisième s'ouvrit et les huit prisonniers, Fahey en tête, furent dans une petite chambre où on les fouilla. Argent, tabac, lettres, etc., furent enlevés et remis au sergent Desjardins. Les prisonniers furent conduits dans les cellules des nouveaux arrivants où ils passeront quinze jours. Un peu plus tard, le préfet leur lut le règlement, un médecin les examina afin de dire à quel ouvrage ils seraient aptes. Au soir, ils reçurent une pinte et demie de thé, de la viande et du pain. On les abandonna dans leurs cellules, seuls avec leurs pensées.

Echos & Nouvelles

Pronostics

Voici les pronostics du mois d'avril. Du 3 au 11, vent, pluie, grêle et neige pendant plusieurs jours.—Du 11 au 19, temps froid avec grand vent.—Du 19 au 26, beau temps.—Du 25 au 2 mai, généralement beau, grand vent par intervalles ; quelques jours de chaleur et d'autres de froid.

—La Salsepareille d'Ayer guérit toutes les maladies du sang, expulse toute impureté, renouvelle les forces, la vie.

Exposition de modes

Nos lecteurs verront dans une autre colonne une annonce de Madame J. Labrecque par laquelle elle invite le public à une exposition de modes qu'elle tiendra ouverte à son magasin, N° 2, rue St-Jean, coin des rues Collins et St-Jean, les 3, 4 et 5 avril. Nous invitons nos dames et les demoiselles à profiter de cet avantage précieux qui leur est offert de se renseigner sur les modes du jour. C'est un appoint précieux dont elles peuvent profiter sans qu'il leur en coûte.

—Pour la guérison de toutes les affections et irrégularités des femmes, la Salsepareille n'a pas d'égal.

Confiscation

Le sergent Lacasse, inspecteur de pain, accompagné du gardien de la paix Longchamp, a confisqué samedi matin en pleine rue deux douzaines de pains qu'un boulanger allait livrer à ses pratiques et qui n'avaient pas le poids requis.

Toronto prend le gâteau

Qu'aurait cru que Toronto produirait la plus grande merveille du monde ? Mais tel est le cas. La Poudre à Pâte à la Crème de Tartre Impériale est la chose la plus merveilleuse qui ait été inventée. Elle fait le biscuit le plus élégant qu'on puisse manger. Vendue par les épiciers.

Arrestation

Le nommé Coco Lajeunesse, qui est un des principaux clients de la police, a été arrêté samedi après-midi par le sergent Jalbert et le gardien de la paix Théberge, cuvant son vin dans l'église St-Roch.

Don généreux

Il nous fait plaisir de mentionner ici le don généreux fait hier, par M. Alfred Boivin, de la Basse-Ville, à l'Hospice St-Charles, d'une statue du patron de cet hospice. Cette statue est d'un haut prix et prouve la générosité du donateur. M. Boivin ne pouvait d'ailleurs exercer sa générosité à meilleur escient, car l'hospice St-Charles est un établissement qui coule de grands sacrifices à ses directrices les dames du Bon Pasteur. Cet établissement rend d'immenses services à la classe pauvre, en donnant l'instruction aux enfants de cette catégorie. Il compte actuellement plus de 100 élèves.

Fahey condamné

Comme nous l'avons déjà annoncé, Fahey a été condamné jeudi dernier, à 14 ans de pénitencier, et dans l'après-midi du même jour il dut faire ses adieux à sa famille et prendre le chemin de St-Vincent de Paul.

Nous empruntons à la Presse les détails suivants sur son départ de la prison et son arrivée à sa nouvelle demeure.

Vers trois heures de l'après-midi, une voiture couverte avait franchi les murs de la prison, et deux femmes voilées montèrent les degrés de la prison. "Mon mari !" demanda d'une voix tremblante une des deux que le gardien reconnut pour la femme de Fahey. Le prisonnier arrive bientôt, et une scène touchante a lieu pendant quelques minutes. Enfin, la pauvre femme, d'une voix brisée par la douleur, l'embrassa une dernière fois, en lui disant : "Adieu, Johnnie, nous nous reverrons au delà de la tombe !" Le prisonnier appelle tout son courage, la console, lui parle d'espérance, de l'avenir de ses petits enfants, puis, faiblissant, il tombe sur une chaise et sanglote comme un enfant. Mais sa nature vigoureuse domine ce mouvement et, un dernier baiser..., puis adieu.

Tous les prisonniers, les fers aux mains et aux pieds, montèrent dans une grande voiture. Au près des murs, un groupe de deux femmes attendait le passage de la voiture. Elles saluèrent Fahey en pleurant.

Une foule énorme attendait leur arrivée à la gare Dalhousie. Il y a eu des manifestations de sympathie, mais beaucoup n'ont pas eu de pitié pour le prisonnier dans son malheur.

En arrivant à la gare, les huit prisonniers, sous la garde du gardien Kyle, du sergent Desjardins, du constable Gravel et de M. Payette, furent introduits dans la salle aux bagages et attendirent le départ du train à cinq heures.

Dans la gare certains individus s'amusèrent à faire les farces les plus ignobles sur le compte du prisonnier. Le train partit bientôt. Fahey ne prononça pas un mot avant Saint Martin. Il était le seul calme ; les autres ricanaient, surtout Lemay, lié pieds et mains à Fahey.

A l'apparition des murs lugubres de Saint-Vincent : "Salut, cité de la mort," s'écria Kerr. "Non non, pas encore, de la mort," reprit Fahey en se tournant, la vie, sans la liberté, c'est la vie ! Ce furent ses dernières paroles hors des murs.

Un détachement de trente gardes attendait l'arrivée des prisonniers qui franchirent les murs à 6,20 p. m. précises. Une porte en fer, puis une autre porte en fer, puis une troisième s'ouvrit et les huit prisonniers, Fahey en tête, furent dans une petite chambre où on les fouilla. Argent, tabac, lettres, etc., furent enlevés et remis au sergent Desjardins. Les prisonniers furent conduits dans les cellules des nouveaux arrivants où ils passeront quinze jours. Un peu plus tard, le préfet leur lut le règlement, un médecin les examina afin de dire à quel ouvrage ils seraient aptes. Au soir, ils reçurent une pinte et demie de thé, de la viande et du pain. On les abandonna dans leurs cellules, seuls avec leurs pensées.

Hier matin, on leur coupa les cheveux ras, et on leur passa l'habit brun et jaune.

On s'imagine les idées du fameux détective, en se revêtant de l'habit infant.

Comme il y a aucune vacance dans le département du caissier, Fahey travaillera pour le moment avec les charpentiers.

Viaou, qui porte un boulet de onze livres à chaque pied, en apprenant l'arrivée de Fahey disait en souriant : "Il y en a beaucoup ici qui sont contents, car il en a beaucoup amené qui n'étaient pas coupables. Il gardait aussi l'argent des prisonniers."

Il paraît que les forçats ont suivi le procès avec beaucoup d'intérêt.

Pilules et Onguent d'Holloway

Certaines constitutions ont une tendance rhumatismale, et sont sujettes, durant toute l'année à des morsures incessantes. Que celles là forment les parties affectées avec de la saumure chaude, et qu'ensuite elles les frottent avec l'Onguent adoucissant. Elles trouveront que c'est le meilleur moyen de diminuer leur agonie, et avec les Pilules d'Holloway, le moyen le plus sûr d'enrayer le mal. Inutile d'avoir recours à d'autre plan de traitement pendant quelques jours, si on veut aboutir à un résultat efficace. Les douleurs qu'auraient occasionné un tressaillement douloureux seront anéanties sans difficultés par les remèdes peu coûteux d'Holloway qui procurent du confort en calmant les battements artériels et l'excitation nerveuse.

1200 vgs de Tweed et de Serge double largeur venant d'être reçus, seront offert en Job, à \$1.50 la vg par

H. GAGNON & CIE,

RUE DE LA COURONNE.

Québec, 14 février 1888.

Société St-Jean Baptiste de Chicoutimi

Voici les noms des officiers et membres du comité de régie de cette société, élus dimanche dernier.

Président-honoraire : M. l'abbé Amb. Fafard curé à Chicoutimi.

Président-actif : M. Michel Caron. Ass-Prés actif : M. D. Tessier. Vice-Prés : MM. Ed. Savard et Ed. Lemieux.

Sec-Arch : L.-G. Belley. Ass-Sec-Arch : T.-G. Guay. Trésorier : W. Tremblay. Ass-Trés : Alf. Claveau. Com-Ordonnateurs : P.-A. Guay, Ovi-de Bossé et J.-D. Guay.

Comité de régie. MM. H. Lemieux, W. Godin, J. Claveau, E. Duguay, F. Jean, N. Warren, Jos. Duguay, P. McLean, X. Belley, F. Gauthier, Jos. Luporré, Elie Tremblay, F. Maltais, Elie Fortin,

Ursin Gobeil, L. Jean, Chs Vézina, Dr S. Caron, Dr L.-E. Beauchamp, M. Claveau, L. Guay, P.-H. Boily, G. Blodeau, J.-B. Petit, A.-A. Hudon, Ech. Lemieux, J.-A. Gagné, G.-O. Toussaint, Onés. Tremblay, L. Boily, W. Warren, W. Grant, W. Dallaire.

GRANDE EXPOSITION DE MODES. Madame J. LABRECQUE. Invite cordialement le public à sa GRANDE EXPOSITION DE MODES qui aura lieu MARDI, MERCREDI et JEUDI, avril, 3, 4 et 5, à son établissement, No 2, Rue St-Jean, haute-ville. Québec, 2 avril 1888—3f. 762

Vente par Encan. En conformité de l'Acte de la Marine Marchande. Par encan sera vendue au bureau du sousigné, 130, RUE SAINT-PIERRE, le remorqueur "SAINT CATHARINE" 9 800 TONNEAUX, tel qu'il se trouve dans le CHANTIER D'OLIVER près du Pont Dorchester. La vente aura lieu JEUDI PROCHAIN, le 3 COURANT, à 11 HEURES. A. J. MAXHAM & Co., Encanteurs. Québec, 2 avril 1888—2f. 763

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS. Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit: "73 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co. Je suis, l'hiver dernier, en proie à une toux qui tourmentait mes membres de douleurs intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu infernal me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la normale. Après un temps très court le fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement et est devenue excellente. Je me sens cet jour cent fois plus fort, et le résultat de ce traitement est si merveilleux, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la dernière façon fait fin, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables. A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées par la guérison de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile. PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Avis aux Mères. Le "syrop calmant de Mme Winslow, devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

GILLET'S POWDERED LYE. 99 POUR CENT. Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur. Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boîte équivalente à six livres de Sel Soda. En vente chez tous les épiciers et pharmaciens. W. GILLET - TORONTO

PALMO-TAR SOAP. NOUS AFFIRMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMÉLIORER LE TEIN ET LA PEAU. LA PLUPART DES ERUPTIONS SAUVEUSES, DES PUSTULES ET DES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUÉRIES PAR SON EMPLOI. Demandez le "PALMO-TAR SOAP" et refusez tous les substituts. DAVIS & LAWRENCE CO., (Limited), MONTREAL.

PLUS DE PILULES! Les mamans l'aiment! Les enfants l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUÉRIT Les affections du foie, Les douleurs Biliées La Fièvre, La Dyspepsie, La perte d'appétit, La Migraine, La Constipation. Prix, 25c. LA BOUTEILLE.

Palmo-Sulphur Soap. Hervéusement efficace pour guérir les impuretés de la peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il embellit le teint, et comme émollient, et soulage les irritations du cuir chevelu et des plaies et blessures. Il est au-dessus de tout autre. Il n'existe aucune variété de maladie éruptive dans laquelle ce savon célèbre ne soit pour un remède efficace. Dans le traitement de la peau, il est le plus célèbre. Les plus célèbres Eruptions de la Peau sont guéries par son emploi. Demandez le "PALMO-SULPHUR SOAP" et refusez tous les substituts et tout ce qui n'est pas le véritable. DAVIS & LAWRENCE CO., Montreal.

CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean. OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU LAC ST-JEAN. Le 1er et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches: ALLANT AU NORD 6.35 a. m.—Express direct pour la station DeQuen, Lac St-Jean, mardi, jeudi, et samedi, y arrivant à 5.55 p. m. Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m. 4.40 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m. ALLANT AU SUD 6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m. 8.40 a. m.—Express direct de DeQuen, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m. 1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m. L'express local fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-à-Pierre. L'Express direct et le train Mixte font raccourciement à la Rivière-à-Pierre, et du chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Un omnibus faisant le raccourciement avec les trains, part de la Pointe-aux-Trembles, Lac St-Jean, le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI matin, arrivant à Chicoutimi le même soir, et part de Chicoutimi le DIMANCHE, MARDI et JEUDI matin. La Compagnie ayant loué du gouvernement le droit de pêche des Lacs Edouard et Kiskisno, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant au Bureau de la Compagnie. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., les lundi, mercredi et vendredi. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec. Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents. Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant. J. G. SCOTT Sect. et Gérant. Québec, 1er mars 1888.

Avis au Clergé ET AU PUEBLIC. JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Co., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario. MM. ARTHUR TOUSSAINT & Co., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Rév. M. Pagé, professeur de chimie à l'Université Laval, Québec. A. C. TOURNIER, Viticulteur à Sandwich, Ont. Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe soit en bouteilles. Ce vin acheté en fût ou au gallon dans les 24 heures que le fût est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur. J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Co., deux échantillons de vin Porto (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier. Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins. La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent. Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin. REV. F. J. ED. PAGÉ, Prof. de Chimie à l'Université Laval. Québec, 8 octobre 1887. Ces vins sont en vente à la Cave Françoise, 111, Rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicière, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie Marchands de Vins No. 111 RUE ST-PIERRE Québec, 10 Décembre 1887.—Jan. 711.

LEONARD HOME STOCK PARKS. French Cuch Horse, Saver & Farrow, Importers and Breeders of Percheron and French Cuch Horses, Island Home Stock Park, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389, 1390, 1391, 1392, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1398, 1399, 1400, 1401, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1412, 1413, 1414, 1415, 1416, 1417, 1418, 1419, 1420, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1426, 1427, 1428, 1429, 1430, 1431, 1432, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, 1438, 1439, 1440, 1441, 1442, 1443, 1444, 1445, 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460, 1461, 1462, 1463, 1464, 1465, 1466, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484, 1485, 1486, 1487, 1488, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1498, 1499, 1500, 1501, 1502, 1503, 1504, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1512, 1513, 1514, 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, 1523, 1524, 1525, 1526, 1527, 1528, 1529, 1530, 1531, 1532, 1533, 1534, 1535, 1536, 1537, 1538, 1539, 1540, 1541, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1548, 1549, 1550, 1551, 1552, 1553, 1554, 1555, 1556, 1557, 1558, 1559, 1560, 1561, 1562, 1563, 1564, 1565, 1566, 1567, 1568, 1569, 1570, 1571, 1572, 1573, 1574, 1575, 1576, 1577, 1578, 1579, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1585, 1586, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1602, 1603, 1604, 1605, 1606, 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613, 1614, 1615, 1616, 1617, 1618, 1619, 1620, 1621, 1622, 1623, 1624, 1625, 1626, 1627, 1628, 1629, 1630, 1631, 1632, 1633, 1634, 1635, 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641, 1642, 1643, 1644, 1645, 1646, 1647, 1648, 1649, 1650, 1651, 1652, 1653, 1654, 1655, 1656, 1657, 1658, 1659, 1660, 1661, 1662, 1663, 1664, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1671, 1672, 1673, 1674, 1675, 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, 1703, 1704, 1705, 1706, 1707, 1708, 1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, 1744, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, 1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000.

Dernière Edition ECHOS D'OTTAWA. Un projet de loi va être déposé à la chambre des communes, par le ministre de la justice, pour modifier la loi concernant les marques de commerce frauduleuses. Le ministre de la justice a donné avis de la présentation d'un bill pour amender l'acte concernant les élections fédérales, d'un bill pour amender l'acte des élections contestées, d'un bill pour amender l'acte concernant les juges des cours provinciales et d'un autre bill pour amender l'acte concernant les punitions, dans les commutations de sentence. Au commencement de mai on réorganiserait le service pour la protection des pêcheries dans le golfe et sur les côtes. Deux ou trois vapeurs croisent actuellement dans ces parages. Cette année, comme l'an dernier, les pêcheurs américains ne pourront franchir la limite des trois milles, mais les règlements ne seront pas aussi sévères qu'auparavant vu l'entente à laquelle on en est arrivé à Washington.

Mort de M. l'abbé H. Beaudet. M. l'abbé Hubert Beaudet, curé de la Baie St-Paul, et frère de M. Elisée Beaudet, négociant de cette ville est mort soudainement samedi. M. Pierre Hubert Beaudet, était né à Lotbinière, le 22 février 1836, d'Amable Beaudet et de Félicité Chabot. Il fut ordonné prêtre, à Québec, le 21 septembre 1862, et alla comme vicaire à Chicoutimi. En 1865, il fut nommé curé de St-Etienne de Lanson, et en 1866 curé de St-Ephrem de Tring. Il fut ensuite plusieurs années curé de St-Alphonse, puis curé de la Baie St-Paul. M. l'abbé Beaudet était un apôtre ardent de la colonisation et il était président de la société de colonisation du comté de Charlevoix. Le défunt était en parfaite santé samedi matin, et la nouvelle de sa mort a causé une surprise terrible pour ses nombreux amis de Québec. A onze heures il est décédé, au grand émoi de toute sa paroisse. Le presbytère était encombré de monde, au moment où il rendait le dernier soupir. Que sa famille veuille bien accepter nos sympathiques condoléances.

Vicariat. M. l'abbé Dupuis, retour d'Europe, a été nommé vicaire à St Agapit de Beau-rivage. Assises criminelles. Les prochaines assises criminelles du district de Québec, qui s'ouvriront en cette ville le mardi, 10 du courant, seront présidées par les juges Tessier et Cross. Club des jeunes conservateurs. Séance ce soir, à 7 1/2 heures précises, au lieu ordinaire. Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette réunion. Par ordre, AUG. BEAUDRY, Secrétaire. Assurance de Montmagny. M. Hubert Hébert, N. P. a été nommé par le bureau des directeurs de la compagnie d'assurance de Montmagny, secrétaire et gérant de cette compagnie. Enfant égaré. Samedi matin, l'un des enfants de M. Trépanier, marchand de nouveautés, qui venait d'arriver de Louisiville avec sa mère, s'est égaré dans les rues de la ville. La police, avisée par le téléphone, a ramené le bambin à ses parents quelques heures après. Témoignage d'estime. Le dimanche, 18 mars, a eu lieu à Roberval, une soirée dramatique et musicale en l'honneur de la fête du révérend M. Lizotte, curé de la paroisse. Un magnifique bréviaire a été présenté à M. Lizotte en même temps qu'une adresse, expression des sentiments d'amour et de respect professés par les paroissiens de Roberval envers leur bien aimé curé. C'est l'Union Musicale de Roberval, dont M. Edmond Ménard est le président, qui a fait le frais de cette magnifique soirée. Accident. Samedi, un nommé Elzéar Langlais, qui habite rue des Commissaires, et qui est au service de M. Isidore Boivin, conduisait un cheval fougueux, lorsque l'animal s'est emporté et le pauvre homme a été violemment renversé sur le trottoir. Il s'est blessé au visage et il ressent des douleurs internes. On est venu à son secours et il a été transporté à son domicile. Mesures hygiéniques. La commission provinciale d'hygiène va voir à ce que des comités de santé locaux soient institués l'été prochain dans toutes les places d'eau et de villégiature.

QUELQUES CONSEILS POUR LEURAGE DES PILULES D'AYER. DOSES.—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas. Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER. Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales. Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER. Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre. Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède. Les Rhumatismes, la Goutte, le Névralgie, et la Sciaticque, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER. Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prompt dans les

Pilules d'Ayer. On trouve sur chaque boîte des directions complètes en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

LE BUSTE DE SON EMINENCE Le Cardinal Taschereau, Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez Bernard & Allaire, à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de Tère Qualité, —PATRONISÉS PAR— SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE, Par SIR CHARLES TUPPER et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS, Choisis pour Sa Majesté par Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer organisateur de la cathédrale St-Paul, Londres. O. Newcombe & Co., R. R. Williams & Son HARMONIUMS Doherty & Co., Thomas & Co. Seule agence à Québec, Bernard & Allaire, 77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC. Québec, 19 janvier 1888.

LOTTERIE NATIONALE! Les tirages mensuels ont lieu le TROISIEME MERCREDI DE CHAQUE MOIS. La valeur des prix qui seront tirés le MERCREDI, 18 AVRIL 1888 —SERA DE— \$60,000 COUT DU BILLET Première Série ----- \$1.00 Deuxième Série ----- 0.25 Demandez le catalogue des prix. 25 cents le billet LE SECRETAIRE, S. E. Lefebvre, 19, RUE ST-JACQUES MONTREAL. VICTOR MARIE, AGENT pour la vente de billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doivent être adressées, No 83, RUE D'ANGUILLO, Québec, 25 janvier 1888 594

Frechon, Lefebvre & Cie 1645, Rue Notre-Dame Montréal. ORNEMENTS D'EGLISE IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—Soiries—Says—Lustres à cristaux Soutanes faites sur mesures... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—Jan.

CREDIT PAROISSIAL C. B. LANCTOT, 1664, Rue Notre-Dame MONTREAL, P. Q. Manufacturier de Statues de tous genres, Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises, Soies, Mérimos, etc. —TOUJOURS EN MAINS— Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuses, Chapelets, etc., etc., Aux prix les plus modérés. Une commande est respectueusement sollicitée. Québec, 3 mai 1887—Jan 580

Le Patinoir de Québec GRANDE ALLÉE LE PATINOIR sera ouvert tous les jours le dimanche excepté. IL Y AURA DES SÉANCES: DE 9 hrs. à 1.00 hr. 2 " 5.30 hrs. 8 " 10.00 " Il y aura musique le MARDI et JEUDI après-midi ainsi qu'aux séances du soir les LUNDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI. ADMISSION, 10 cts à chaque séance. BILLETS POUR LA SAISON Pour une famille.... \$8.00 Pour Messieurs..... 4.00 Pour Dames..... 3.00 Les billets pour familles comprennent les personnes qui vivent sous le même toit, mais dont le nombre ne dépasse pas six personnes. Les hommes de 18 ans et au-delà ne sont pas compris. On fournira des patins à raison de 10 cents par séance. R. CAMPBELL Québec, 25 Décembre 1887.—3ms. 721

IMPERIAL CREAM TARTAR

SCIENTIFIC AMERICAN

POUR 1888

LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE ETABLIS EN 1845

Circulation plus grande que tous les journaux du meme genre reunis.

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNEE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ETRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifiquement illustrée parait une fois par semaine, chaque No contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes représentant les travaux d'ingénieurs, nouveautés dans l'Architecture, l'Agriculture, l'Horticulture, l'Histoire Naturelle, etc.

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences au jour, et le bit des éditeurs est de les représenter sous une forme attrayante en se servant autant que possible de termes faciles à comprendre et toutes les intelligences y trouveront une lecture instructive. Cette publication active les connaissances et le progrès dans toutes les localités où elle circule.

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessous) seront adressées à tout abonné pour un an, postage compris sur réception de sept piastres.

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de Poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être adressés et payables à

MUNN & Co., Editeurs,

361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes et les plus importantes de toutes les parties du monde dans les Sciences, la Mécanique, l'Architecture et le Génie. Chaque numéro contient plusieurs illustrations, ayant rapport aux travaux en voie de se faire ou terminés tant de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre côté, des plans et des vues d'architecture de nouveaux édifices publics, de jolies maisons de ville et de campagne, d'améliorations, etc.

Des traductions des journaux Français, Allemands et autres, accompagnées d'illustrations des grands travaux de génie; aussi des constructions importantes projetées, en progrès ou complétées ayant rapport à la marine ou à la mécanique, tant dans notre pays qu'à l'étranger.

Les MÉMOIRES LES PLUS IMPORTANTS lus aux congrès scientifiques par les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles, et représente l'histoire complète du progrès du temps dans les Sciences, les Arts et le génie mécanique. Ce journal ne contient pas d'annonces.

Prix—\$5 par année, d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez le prospectus plus haut) et un au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de

MUNN & Co.,

Publishers Scientific American,

361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bonne composition et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions faciles des Brevets dans les Etats-Unis, en Canada et dans les autres pays.

On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger.

Québec, 9 février 1888.

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

— DU —

"COURRIER DU CANADA."

— ET DU —

"JOURNAL DES CAMPAGNES"

No. 9, Rue Buade, Haut-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CIRE, CIERGE, ETC.

— ET —

Fournisseurs des Fabriques

Impressions de toutes especes, telles que:

TETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

CARTES DE VISITE,

RAPPORTS,

CHEQUES, et BILLETS,

PLACARDS, AFFICHES,

DRAFTS, ENVELOPPES,

CATALOGUES, LISTES DE PRIX,

MONOGRAMMES,

CARTES D'AFFAIRES,

PROGRAMMES, CIRCULAIRES,

LETTRES FUNERAIRES, Etc, Etc

On exécutera pour avocats :

BLANCS DE SOMMATION,

DEMANDE DE PLAIDOYER,

FIAT,

COMPARUTION,

DECLARATION SUR BILLETS,

DECLARATION SUR COMPTES,

DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE,

SUBPENA.

AFFIDAVIT,

INSCRIPTION

INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

BLANCS DE BILLETS,

QUITTANCE,

PROCURATION,

TRANSPORT,

CONTRATS DE VENTE,

CONTRATS DE MARIAGE

PROTET,

D'OBLIGATION,

BAUX A LOYER,

SAISIE-ARRET APRES,

JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE,

PROCES-VERBAUX DE SAISIE,

OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES,

MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un épicuriste jouissant d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les devantures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pompiers, etc. M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits.

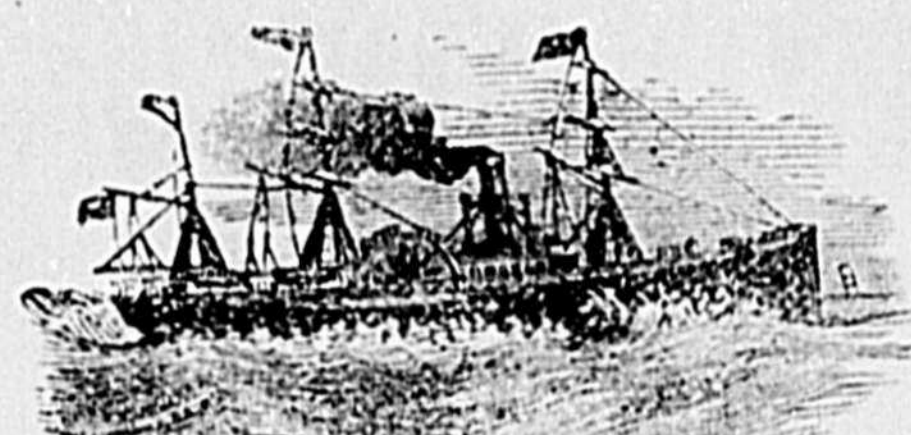
Québec, 12 sept 1887—1m

Guide Floral

VICK.

LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches colorées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur le plus bas prix pour des marchandises de valeur. Le prix du GUIDE est de 10 cents seulement, y compris un certificat donnant droit à 10 cents de graines en valeur. JAMES VICK, GRAINETIER, Rochester, N.-Y.

Québec, 12 janvier 1888—3f.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1887 Arrangements d'Hiver—1888

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table with columns: Vaisseaux, Tons, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Ligne de la Maille de Liverpool

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax à Liverpool. Lists dates for various routes.

LE DEPART D'HALIFAX se fait A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX Cabine \$60 00, \$75 00 et \$85 suivant les accommodements. Intermédiaire \$300 Entrepôt \$20 Bille de retour à prix réduits.

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean T. N., Baltimore et Halifax

Table with columns: Steamers, De Liverpool à Baltimore, De Baltimore à Liverpool, De Halifax à Liverpool. Lists dates for various routes.

LIGNE DE GLASGOW

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Boston vers le, De Philadelphie vers le. Lists dates for various routes.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer. Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 3 mars 1888.

ELIXIR

Préparé par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et un célèbre Fer Bromuré. C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de boeuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consumption et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente Au bureau du

"Courrier du Canada," HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé DE 376 PAGES,

Par M. l'abbé F.-X. GATIEN.

50 cente

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique. Le Remède de Famille par excellence.

La Véritable Eau de FLORIDE

Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette

Supérieure à l'Eau de Cologne par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, le poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme, Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 523, BURG OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot, et au Canada à 25 cents, 50 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 523, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY, 523, Oxford Street, London Québec, 2 novembre 1881—1 an

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA { Un an...\$3.00 (55 payable d'avance) Six mois...\$1.50

ETATS-UNIS. { Un an...\$5.00 Six mois...\$2.50

ANGLETERRE... { Un an...\$5.00 Six mois...\$2.50

FRANCE... { Un an...\$5.00 Six mois...\$2.50

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous...50 centes Pour chaque insertion subséquente...12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes.

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

Rédacteur propriétaire, rue Buade Haute-Ville, Québec.

H. ERN & Co.,

42, EYRE ST.,

SHEFFIELD, Angleterre.

Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Toutes les commandes accompagnées de références sur l'Angleterre ou chèque sur Londres ou Paris, seront exécutées immédiatement Québec, 24 août 1887

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !!

ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels que impressions pour chemins de fer, Livres et Régates, Etiquettes, Entêtes de Journaux, Texte d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On se perd si l'on n'a à disposition les modèles pour servir, la description des modèles en papier d'après avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon ou le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de travail.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler aisément. Grandeur de la machine, 19 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents

JOSEPH MONTAN, Rue Lachetrotière, 19, QUÉBEC

P. N. CAMERON, Fils, Rue Hubert, 11, MONTRÉAL

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC

QUÉBEC